

Image not found or type unknown



## puis -je pretendre a la prime de precarite

Par **patsy\_72**, le **19/06/2011** à **10:31**

bonjour ma question est simple puis je pretendre a la prime de precarite .j'etats en cdd de remplacement maladie entre temps j' ai fait des recherche d'emploi car mon employeur ne pouvait me promettre un cdi.j ai trouver un autre emploi mon employeur m y a encourager mais entre temps la personne que je remplacer est malheureusement deceder le souci c que j avais deja accepter l' autre cdi ensuite mon employeur m a proposer le cdi mais n etant qu a temps partiel l autre cdi a plein .mon employeur ma vivement encourager de prendre l autre cdi j ai terminer mon contrat jusqu au terme .puis je pretendre a la prime merci de me repondre au plus vite merci